

A l'attention des
Directeurs des Etablissements de Santé,
Responsables de laboratoire,
Correspondants locaux de réactovigilance

Marcy l'Etoile, le 5 novembre 2007
JMU/em - 07 - 158

INFORMATION PRODUIT

VITEK 2 & VITEK 2 COMPACT

Amikacine
Acinetobacter baumannii

Madame, Monsieur,

Vous êtes utilisateur du Système VITEK[®] 2 / VITEK[®] 2 Compact et nous souhaitons vous informer de l'application d'une nouvelle limitation concernant les résultats des cartes antibiogrammes VITEK 2 technology pour les paramètres suivants :

Amikacine / *Acinetobacter baumannii*

Certaines souches d'*Acinetobacter baumannii* confirmées résistantes à l'Amikacine par la méthode de référence ont été obtenues sensibles par les systèmes VITEK 2 technology.

Par conséquent, nous vous demandons, en accord avec l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé, de confirmer systématiquement par une méthode alternative (galeries ATB, méthode diffusion en gélose,...) tout résultat à l'Amikacine pour l'espèce *Acinetobacter baumannii* quelque soit la CMI obtenue.

Nous vous suggérons aussi la possibilité de paramétrer la suppression du résultat de l'Amikacine pour *Acinetobacter baumannii* (voir **Annexe B**).

Par ailleurs, nous vous demandons de revoir les résultats d'*Acinetobacter baumannii* rendus sensibles à l'Amikacine et de contacter si besoin le clinicien concerné.

Nous vous demandons de compléter et de nous retourner l'accusé de réception joint (voir **Annexe A**) par FAX et notre Service Clients est à votre disposition au 0 820 22 3000.

Nous vous remercions de votre confiance et nous nous excusons par avance des perturbations éventuelles au sein de votre laboratoire.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Jacqueline MUETTON
Spécialiste Applications Bactériologie
bioMérieux France

ANNEXE A

INFORMATION PRODUIT
VITEK 2 & VITEK 2 COMPACT
Amikacine
Acinetobacter baumannii

ACCUSE DE RECEPTION

A RETOURNER AU SERVICE CLIENT FRANCE, PAR FAX :

04 78 87 73 07

NOM DU LABORATOIRE :

CP - VILLE :

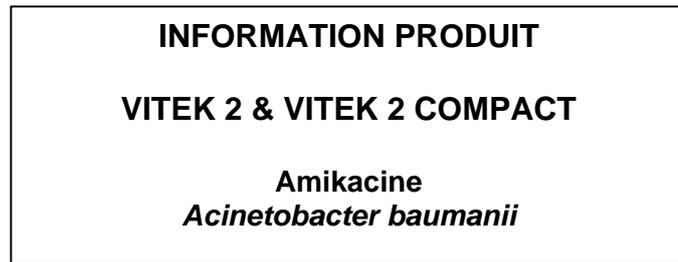
N° CLIENT:

NOUS AVONS RECU LE COURRIER D'INFORMATION LE :

DATE :

SIGNATURE :

ANNEXE B



Option de suppression des résultats pour Amikacine / *Acinetobacter baumannii*

Création de la règle de suppression pour Amikacine / *Acinetobacter baumannii*

Avec le système VITEK 2 :

- Menu principal bioliasion > Paramétrer > Maintenance des Tables > Tables générales > Règles de Suppression
- Antibiotique : taper **an** <entrer>
- Nom du champ : cliquer sur le bouton et choisir « germes »
- Code utilisateur : taper **acibau** <entrer>
- Cliquer sur le bouton accepter

La règle de suppression apparaît ainsi dans le tableau en bas de page.

Avec le système VITEK 2 compact :

Affichage principal > Gestion de la configuration > Configuration antibiogramme > onglet antibiotos à supprimer

- Cliquer sur le cadenas (déverrouillage)
- Cliquer sur l'icône «ajouter un germe»  qui est apparu en haut à droite de l'écran.
- Sélectionner *Acinetobacter baumannii*
- Cliquer sur OK
- Cliquer sur «modifier» en bout de ligne de *Acinetobacter baumannii*
- Sélectionner l'antibiotique Amikacine
- Cliquer sur OK
- Sauvegarder en cliquant sur l'icône de la disquette
- Cliquer sur le cadenas (verrouillage).